Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et marques de commerce

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

www.fasken.com

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 24 octobre 2014

No de dossier : 10887/115805.157

SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC À COMPTER DU 1er JANVIER 2015 - R-3903-2014**

Chère consœur,

La FCEI a pris connaissance des réponses du Transporteur du 21 octobre 2014 à sa demande de renseignements.

La FCEI conteste les trois réponses du Transporteur qui suivent :

Quant aux questions 2.5 et 2.9, la demande visait la période 2014 et 2015. HQT répond pour l'ensemble de la période, mais ne donne aucune indication spécifique pour les années 2014 et 2015. Nous demandons donc à HQT d'ajouter cette information.

Quant à la question 2.14. HQT ne répond pas à la question formulée. Nous demandons à HQT de répondre, car cette question est à l'intérieur du cadre du présent dossier.

Quant à la question 6.3.2 portant sur l'impact spécifique des « ZAL », HQT nous renvoie à la question 23.1 de la Demande de renseignements no. 1 de la Régie à la pièce HQT13, document 1. Or, cette réponse à laquelle on nous réfère ne comporte aucune information à cet effet. Nous demandons donc à HQT de répondre à la question et d'identifier l'impact des « ZAL » sur les écarts de mises en exploitation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel
AT/mb
c.c. : HQT
Intervenants